

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

VIE DU PÈRE MARIE-ÉPHREM (VINCENT-JOSEPH-MATHIEU FERRER),

ou

Histoire d'un Moine de nos jours, mort à la Trappe de l'abbaye d'Aiguebelle.

Il y a peu de lieux au monde où la grâce et la miséricorde de Dieu se fassent sentir d'une manière aussi frappante que dans les maisons de la Trappe. Ceux qui ont lu les anciennes relations, publiées autrefois par l'abbé de Rancé, savent qu'il s'opérait dans son monastère les conversions les plus étonnantes, les plus subites, et parfois les plus inattendues. Ces saints asiles de la piété chrétienne sont encore en possession de voir ces prodiges se renouveler assez souvent. La Vie dont nous allons rendre compte en est une nouvelle preuve.

Vincent-Joseph-Mathieu Ferrer appartenait, par sa naissance, à une famille honorable de la ville de Perpignan. Son père, M. Pierre Ferrer-Manrell, qui vit encore, était un riche négociant; sa mère se nommait Elisabeth Delcrois. Cet enfant, qui vit le jour le 13 mars 1814, fut le premier fruit de leur mariage. L'année suivante ils eurent une fille à laquelle ils donnèrent les noms de Joséphine-Marie-Elisabeth-Catherine. Madame Ferrer, femme chrétienne, prit soin d'inspirer à ses enfans, dès leur bas âge, le goût de la piété, et y réussit. Elle favorisa aussi le penchant qu'ils montraient pour les pauvres, et leur fournissait volontiers les moyens de les soulager. Vincent et sa sœur passèrent leurs premières années dans l'innocence, sous la direction d'un vertueux prêtre que la famille Ferrer avait recueilli à son retour de l'émigration. À l'âge de dix ans, Vincent fut placé par ses parens au collège que les Jésuites avaient à Aix et d'où le libéralisme parvint à les faire expulser en 1828, ainsi que des autres maisons d'éducation qu'ils possédaient en France. Ceux qui savent les peines que prennent ces maîtres habiles pour former tout à la fois le cœur et l'esprit de leurs élèves, et l'importance qu'ils attachent à leur inspirer une piété solide, en même temps qu'ils développent leur intelligence, comprendront aisément l'intérêt qu'ils durent accorder au jeune Ferrer, qui était si bien disposé à profiter de leurs leçons et de leurs exemples. Ses progrès furent d'abord peu rapides, à cause de la douleur qu'il éprouvait d'être éloigné de ses parens; mais enfin, s'accoutumant à son nouveau séjour, il s'appliqua sérieusement à l'étude et fit dans la piété des progrès remarquables. Ce fut alors qu'il conçut envers la sainte Vierge cette tendre dévotion qui, plus tard, devait lui être si utile. Vincent vit s'écouler ainsi quatre années heureuses, sous la direction de maîtres vertueux, et dans la compagnie de pieux condisciples. Etant allé en vacances dans sa famille en 1828, il édifia le village où ses parens avaient leur maison de campagne et où ils passaient l'été. Mais le moment fatal auquel il devait se séparer de ses bons Pères arriva. Les Jésuites d'Aix furent obligés de congédier leurs élèves, et de dissoudre leur établissement. Le jeune Ferrer aurait bien voulu les suivre hors de France, où ils allaient établir de nouvelles maisons d'éducation; son père en jugea autrement, et après avoir quelque temps hésité, li le plaça au collège royal de Toulouse. Quelle différence entre sa position présente et sa position passée! Sa piété devait pour lui une source de persécutions; on le tournait en ridicule et on l'appelait *Jésuite*. Le pauvre enfant tint bon pendant quelque temps. Les liaisons qu'il forma imprudemment avec d'autres élèves finirent par lui faire perdre ses sentimens de religion, et il devint comme ses camarades, c'est-à-dire sans aucune crainte de Dieu. Ce fut dans ces dispositions déplorables qu'il termina ses humanités, et fit ses cours de philosophie et de droit. Au moins, en 1830, ne donna-t-il pas dans les excès du libéralisme; au contraire, il passa quelques instans en prison, à cause d'une marque publique qu'il donna à Toulouse de son attachement pour la famille exilée.

Vincent, retourné à Perpignan, après avoir été reçu avocat, se lia avec les jeunes gens de son âge, partagea leurs plaisirs et vécut dans une grande dissipation. D'un caractère gai, d'un extérieur agréable, et assuré d'une assez grande fortune, il n'en fallait pas davantage pour que le monde lui sourit. Sa sœur, élevée par les Dames du Sacré-Cœur, avait puisé de bons principes chez ces respectables institutrices; mais, comme son frère, elle aimait les plaisirs. Ils s'y livraient l'un et l'autre sans contrainte, lorsqu'une de leurs cousines vint passer quelque temps chez eux. Elisa Alday de Céret était son nom. Elle avait elle-même le caractère enjoué, mais en même temps une conscience timorée, qui ne lui permettait pas de prendre part sans réserve aux divertissemens du monde. Ceux qu'elle trouvait dans la famille Ferrer lui causèrent bientôt des inquiétudes, et elle alla les confier à un respectable vicaire de la paroisse Saint-Jacques, qui lui donna les plus sages

conseils. Elisa conduisit à son directeur sa cousine Catherine, et l'une et l'autre montrèrent ensuite, par leur réserve, qu'elles avaient profité des avis de l'homme de Dieu. Vincent ne tarda pas à s'apercevoir de ce changement; et se moqua beaucoup d'elles. Il épia le moment où elles retourneraient à confesse, les suivit à l'église et se cacha derrière un pilier pour voir ce qui se passerait. C'était là que Dieu l'attendait pour lui parler au cœur. Il fit de sérieuses réflexions sur la conduite de sa sœur et de sa cousine. Ses pensées l'occupent tellement, qu'il reste dans l'église après qu'elles en sont sorties, et se décide à parler à leur confesseur. Il cherche et trouve un prétexte pour entrer en conversation avec lui, l'interroge sur certaines difficultés qu'il se sont présentées à son esprit, lui propose ses doutes, et bientôt, vaincu par les réponses solides du vicaire, il prend la résolution de se confesser; et ne diffère pas à s'acquiescer de ce devoir. Dès ce moment cet ecclésiastique devient son confident intime.

La lumière de la grâce, en éclairant le jeune Ferrer, lui fit considérer le monde sous un point de vue tout différent de celui sous lequel il l'avait envisagé jusqu'alors. Il vit les dangers auxquels son salut y avait été exposé, et conçut le dessein de le quitter, de s'en séparer pour jamais; mais cette résolution était loin d'entrer dans les vues de son père, qui avait fondé sur ce cher fils toutes ses espérances. Il reçut très-mal les ouvertures que Vincent lui fit à ce sujet. Cependant Dieu parlait au cœur de celui-ci, non-seulement d'une manière intérieure, mais aussi par la mort d'une ses cousines, qui succomba dans la première jeunesse, et par celle de sa mère, qu'il perdit, lorsqu'elle était encore dans un âge peu avancé. Ces coups réitérés servirent surtout à provoquer ses réflexions sur la fragilité de la vie et à l'affermir dans son dessein. Lorsque les premiers momens de la douleur furent passés, il fit auprès de son père une nouvelle démarche qui n'est pas mieux accueillie que les précédentes. Au contraire, M. Ferrer entend de l'éloigner de toute idée de ce genre, et, dans l'espoir d'y réussir, il oblige son fils à voyager. Vincent part donc pour Paris à la mi-novembre 1837, et y visite avec soin tous les monumens de la capitale, mais n'entre dans aucun spectacle, et se procure des relations avec les respectables prêtres de la Mission de Saint-Lazare. Il quitte Paris dans le courant de janvier 1838, se dirige sur Lyon, et passe ensuite à Montelimart pour retourner dans sa famille. Etant dans cette ville, il entend parler de la Trappe d'Aiguebelle, qui est peu éloignée; il désire y aller, et, laissant ses effets à l'hôtel où il logeait, il s'achemine vers l'abbaye.

Un attrait intérieur portait le jeune voyageur à faire ce court trajet. Lorsqu'il arriva au monastère, il se sentit ému, et demanda la permission d'y faire une retraite. La vue du P. abbé lui inspira une si grande confiance, qu'il le choisit pour directeur et lui ouvrit son âme tout entière. Sa retraite terminée, il devait partir; mais quelqu'un l'engagea à rester jusqu'au lendemain, fête de la Purification de la sainte Vierge, pour voir la cérémonie du jour. Il resta, la vit, et en fut touché. Le chant du *Salve Regina*, le soir, après complies, chant qui lui rappela son ancienne dévotion envers Marie, excita surtout en lui une telle émotion, qu'il résolut de se fixer dans cette maison. Dès le lendemain il demanda à être reçu. Après quelques épreuves, le supérieur accueillit sa demande, et il commença aussitôt les exercices du noviciat en qualité de postulant. Au bout de quelques semaines il reçut l'habit de l'ordre.

M. Ferrer, que son fils informa bientôt de sa détermination, était loin de l'approuver, et pour première punition, il laissa sa lettre sans réponse; puis dans le courant de mars, accompagné de sa fille, non moins affligée que lui, et d'un parent, homme d'un caractère ferme et décidé, il se rendit à Aiguebelle, guetta son fils au moment où celui-ci sortait pour aller au travail avec la communauté, le saisit, aidé de ce parent, et après quelques pourparlers, l'obligea à partir avec lui pour Perpignan. Le P. abbé conseilla à Vincent de céder aux volontés de son père, et lui promit de le recevoir de nouveau, s'il revenait au monastère. Voilà donc le jeune novice rejeté au milieu du monde; mais c'était désormais une plante de la solitude, qui ne pouvait que se flétrir, et se dessécher dans le siècle: il lui fallait le désert pour prospérer et fleurir. Les sollicitations, les reproches, les injures même, tout fut mis en œuvre pour l'ébranler. Soutenu par son ancien directeur et par les lettres de son abbé, il put résister à toutes ces épreuves, et finit après quelques mois de combats par obtenir de son père la permission de retourner à la Trappe. Il y vole, reprend son noviciat qu'il poursuit et achève avec ferveur. Le jour de l'Ascension, 9 mai 1839, il fut admis à prononcer ses vœux. Il les fit

avec une générosité et un courage propres à lui mériter les bénédictions de Dieu les plus abondantes. Aussi le Seigneur se plut-il à le combler de ses grâces, et le Frère Marie-Ephrem, c'est le nom qu'il portait en religion, devint bientôt un religieux parfait. Il était touchant de voir un jeune homme du monde, d'une complexion délicate, couvert de vêtements grossiers, la tête rasée, se livrer aux travaux les plus rudes et aux exercices les plus pénibles, avec une ardeur qui le rendait un modèle pour ses Frères. Mais ses forces ne répondirent pas à cette ardeur. Après avoir observé très-rigoureusement le Carême, il fut atteint d'une maladie de poitrine, dont il ne se dissimula pas la gravité. Pendant trois mois qu'elle dura, il donna de grands exemples de patience et de soumission à la volonté divine. Enfin, il mourut dans la paix du Seigneur, le 16 juillet 1841. Heureux d'avoir été fidèle à la voix de la grâce, qui l'appelait à la vie religieuse! Avant sa profession, il avait eu la consolation d'apprendre que sa cousine Eliza de Céret était entrée chez les Trappistes de Lyon, où elle est maintenant maîtresse des novices. Mademoiselle Ferrer, étant sur le point de se marier, après la mort de son frère prit la résolution sublime de rejoindre sa cousine à Lyon, y reçut l'habit, et y mourut peu de temps après, ayant fait ses vœux à ses derniers moments.

Cette Vie est écrite d'un style simple, mais assez correct et coulant. Elle se fait lire avec plaisir. L'auteur a gardé l'anonymat; nous croyons cependant savoir qu'elle est d'un novice d'Aiguebelle, qui s'est découvert sans y penser, en disant *nos Pères* dans un endroit du livre. Nous lui ferons le reproche de négliger les dates, et de n'avoir pas même indiqué l'année de la mort de F. Marie-Ephrem; aussi n'est-ce que par conjecture que nous avons indiqué 1841. Nous conseillerions surtout la lecture de cet ouvrage aux jeunes gens qui, ayant été élevés dans la piété, l'ont tout-à-fait abandonnée. Il s'y trouve de bonnes réflexions sur l'état religieux, et sur le tort qu'ont certains directeurs de détourner les fidèles de cette sainte profession.

BULLETIN.

Arrivée de l'Hibernia. — Arrivée du Gouverneur. — Retraite pastorale. — Consécration épiscopale. — Bénédiction de la chapelle de la Providence; consécration de l'autel. — M. Tanner et les prêtres. — Toujours les théâtres.

Le steamer *Hibernia*, parti de Liverpool le 4 est arrivé à Boston jeudi 17, à 10 heures. Les nouvelles de l'Irlande et de l'Espagne sont comme de coutume les plus dignes d'intérêt. En Irlande O'Connell progresse, selon l'expression des journaux anglais. Partout il est reçu en triomphe, et chaque jour il devient plus embarrassant pour l'Angleterre. Au parlement il y eut beaucoup de paroles dépensées à cette occasion, et peu ou point de résultats. Le ministère est plus embarrassé et plus indécis que jamais. Il vient de perdre un organe dans le *Times* de Londres, qui s'est déclaré son adversaire. La contribution pour le rappel a produit comparativement cette année 14 mille louis de plus que l'année dernière dans un seul quartier. Le sud du pays de Galles est pour ainsi dire livré au pouvoir des Rébeccaïtes, qui ont battu les forces du gouvernement et qui défient audacieusement l'autorité. Les districts manufacturiers sont dans une agitation formidable. — En Espagne la révolte ne compte qu'à des victoires; ses progrès et son prochain triomphe ne sont plus douteux. Les révoltés sont venus le 15 juillet jusque dans les faubourgs de la capitale où ils ont soutenu un combat contre les troupes; on n'en donne pas le résultat définitif. Seulement Mendizabal, le juif-ministre de la catholique Espagne, a déclaré qu'il voulait placer la reine au centre de l'armée et tenter une évasion. Les ambassadeurs qui s'y opposaient n'ont pu s'accorder sur les mesures à prendre. Pendant les pourparlers, le ministre leur fit savoir que s'ils mettaient obstacle à son dessein, il leur expédierait leurs passe-ports, et que s'ils restaient à Madrid après cette démarche, ils seraient massacrés. On ne connaissait pas le résultat de ces discussions diplomatiques. Les troupes de l'opposition attaquèrent le 21 Tarragone où elles rencontrèrent l'armée du général Seoane. Celle-ci se rangea du côté des insurgés et le général ainsi que le fils de Zurbarano furent faits prisonniers. Alors la ville se rendit aux assiégeants. Durant tout le temps écoulé depuis les dernières nouvelles d'Espartero, poursuivi par des troupes de paysans et entouré de son armée, n'eut ni le courage ni la volonté de se retourner et de tirer son épée. Il a ajouté la lâcheté à ses autres crimes, et il est méprisé même par ses partisans. L'ambassadeur anglais lui conseilla lui-même d'abdiquer: peut-être qu'en ce moment ce n'est plus son abdication mais sa vie qu'on lui enlève.

Nous avons traduit ce résumé des journaux anglais de cette ville, car nous n'avons pas encore reçu nos paquets d'Europe. Ce qui est sûr, c'est que toutes ces nouvelles si défavorables à l'Angleterre, ne peuvent être exagérées; ce sont les journaux les plus favorables à la cause du ministère Peel et d'Espartero qui nous les donnent.

Mgr. de Sydnine a promu à l'ordre du diaconat M. P. Doryal, dimanche à 5^h heures, à l'église cathédrale de Montréal.

On doit se souvenir que c'est aujourd'hui à une heure que s'ouvrira le Bazar de la Providence.

Notre vénérable et savant confrère M. MacDonald, V. G. et éditeur du *Catholique d'Hamilton*, est en ce moment à Montréal. Il annonce qu'il va suspendre la publication de son intéressant journal. Cette nouvelle ne manquera pas d'affliger les catholiques.

MM. Barret et Morisson, missionnaires des townships de l'Est sont arrivés samedi à Montréal. Ils sont comme de coutume très-satisfaits des succès de leur mission. Il est à regretter seulement que chacun des postes qu'ils visitent n'ait pas son missionnaire fixé là pour toujours, il y ferait beaucoup plus de bien encore. C'est le regret général exprimé dans les missions des townships. M. Desautels, missionnaire à Aylmer, arrivé aussi la semaine dernière, fait les mêmes rapports des missions de l'Ottawa. Il faut espérer que le nombre des prêtres devenant plus grand, il sera possible de pourvoir à ces besoins.

Son Excellence le Gouverneur-Général est arrivé hier soir à Montréal. Le maire de la ville, les autorités et les corps constitués, ainsi que les diverses sociétés avec leurs bannières et les troupes de la garnison étaient allés à sa rencontre vers 3 heures. Un arc de triomphe avait été dressé dans la rue Notre-Dame. Mais ce fut qu'à 9 heures qu'il arriva, ce qui ne permit pas de réception solennelle; car le cortège ne l'attendait plus ce jour-là s'étant presque entièrement dispersé.

La retraite pastorale commencera aujourd'hui au collège de cette ville. Les exercices, présidés par Mgr. de Montréal, seront dirigés par M. De Charbonnel, prêtre de St. Sulpice.

La consécration épiscopale de Mgr. Phélan eut lieu dimanche à l'église paroissiale. La cérémonie commença à huit heures et ne finit qu'à une heure moins un quart. Mgr. de Montréal fut l'évêque consécrateur; nos évêques de Sydnine et de Toronto assistèrent l'évêque élu, et Mgr. de Kingston, encore affaibli par la maladie, assista de son trône. Voici les noms de MM. les officiers: archidiaque, M. Manseau, V. G.; diacone d'honneur, MM. St. Germain et Dumoulin; diacone et sous-diacone d'office, MM. McDunnagh et Desautels; grand-chantre, M. Arraud; chantres en chappes, MM. Grandjon, Perrault, Marcellin et Bourassa, frère novice de la congrégation des Oblats. Un nombreux clergé de la ville et des environs, plusieurs prêtres des diocèses de Québec et de Kingston, et tout le chapitre en corps se pressaient à cette sainte cérémonie. La foule était si nombreuse que cette immense église eut peine à la contenir. On se servit pour la première fois des ornemens donnés à l'occasion du baptême des cloches: ils sont magnifiques et de bon goût, ils ont plus d'éclat que ceux que possédait déjà cette église, quoique ceux-ci soient bien plus riches. M. O'Brien prêcha successivement en français et en anglais sur la mission, la dignité et la puissance d'un évêque. Il termina en félicitant et en remerciant au nom de la religion la vénérable société de St. Sulpice qui avait formé et donné tant de pontifes à l'Église. Le grand empressement des Irlandais à accourir à cette cérémonie témoignait éloquentement de l'estime et de l'amour qu'avait su se gagner celui qui fut si longtemps leur pasteur, celui que tous les cœurs bénissaient au moment où il recevait du ciel sa sublime consécration. On a regretté que les excellents chœurs de musique qui se firent remarquer à plusieurs solennités dans cette église fissent défaut en cette occasion.

Mgr. de Carria chanta les vêpres à la paroisse; Mgr. de Toronto les chanta à la cathédrale, il prêcha aussi à l'office de l'Archiconfrérie, et Mgr. Phelan y donna la Bénédiction du T. S. Sacrement.

Hier Mgr. de Carria fit la bénédiction de la chapelle et la consécration de l'autel de l'Asile de la Providence. Cette chapelle offrait par elle-même un spectacle intéressant par le style de son architecture et par les ornemens de bon goût dont on avait su l'embellir. La foule se pressait dans cette modeste enceinte. On n'avait pas annoncé la cérémonie de peur que la chapelle ne pût contenir toute la foule qui se serait présentée. Ce fut M. Hudon, V. G. qui fit le sermon. Il considéra l'aumône sous deux rapports principaux: c'est un devoir pour le riche d'être la providence du pauvre; c'est un moyen assuré de salut. Il développa éloquentement ces deux propositions et fut constamment écouté avec une religieuse attention. La cérémonie commencée à huit heures finit à midi et demi.

Vous avez cru peut-être par c'était par dérision que nous vous donnions le révérend ministre de l'Évangile M. Tanner comme un de nos *bons amis*. Nous serions désespérés qu'il en fût ainsi; car nous l'aimons véritablement et nous prétendons bien vous le faire aimer aussi. Ecoutez plutôt. Ce bon M. Tanner dont nous n'avions plus de nouvelles depuis longtemps, n'était pas mort pour cela; il n'est pas non plus allé en Chine, il attend pour cela les bateaux-volans. Il s'était apparemment retiré dans la solitude, comme un derviche, et là méditant sur le présent, le passé et l'avenir, lisant et relisant sa bible, il trouva dans l'épître de St. Jacques que déjà dans ce pays-là on oignait d'huile les malades et qu'on priait sur eux; seulement c'étaient des prêtres alors qui faisaient cela, et cet acte religieux s'appelle le sacrement de l'extrême-onction. Mais le nom n'y fait rien, prétend M. Tanner, et lui après tout peut valoir un prêtre: n'est-il pas un apôtre et l'esprit ne l'a-t-il pas envoyé? quelle consécration peut-il lui manquer alors? Heureux de sa découverte l'apôtre se hâte de sortir de la solitude: il ne faut pas tenir enfouis les dons de Dieu. Nous le retrouvons donc donnant l'extrême-onction à un colporteur sur le point de mourir à la Belle-Rivière, paroisse de Ste. Scholastique. Celui-ci lui demanda de l'oindre avec une dévotion admirable; et le révérend accéda à son désir, pria pour lui, reçut son dernier soupir et l'envoya tout droit dans le ciel, car il n'a pas encore rétabli le purgatoire comme il vient de faire de l'extrême-onction: on ne peut tout faire à la fois. Vous pouvez juger combien notre joie fut grande de voir notre bon ami se rapprocher ainsi de nous, tandis que nous courions nous-mêmes à sa recherche. Mais qu'il nous pardonne, nous ne nous attendions pas à le trouver occupé de ce ministère. Après cela nous ne serons pas surpris de le trouver un beau matin assis dans un confessionnal, après une nouvelle retraite où la vérité et la nécessité de la confession lui apparaîtra comme celle de l'extrême-onction. Courage, M. Tanner, vous nous servez à souhait, et vous méritez bien plus le titre de *défenseur de la foi* que notre reine qui est loin d'avoir la même foi que vous. Avant de mourir le colporteur pria pour tous les chrétiens, dit-il, même pour les catholiques, et, *si c'était possible, pour le pape*. M. Tanner ne nous ayant pas dit si cela était possible, nous sommes très-embarrassés de vous dire quelle fut l'efficacité de cette partie de la prière. Espérons pourtant qu'il est encore permis de prier pour le pape.

C'est le *Missionary Record* qui nous a donné cette consolante nouvelle de M. Tanner, et contre notre attente il ne donne aucun mot de blâme à cette innovation. Dans le fond il fait bien: son devoir est de rapporter tout ce que font les *ministres de l'Évangile*, et de n'avoir aucune opinion. Ainsi tout est bien, tout est bon à ses yeux dès que cela s'appelle protestant: le principe essentiel, le dogme fondamental est de n'avoir aucune croyance que celle de la bible, et si M. Tanner a vu dans la bible qu'il faut donner l'extrême-onction aux malades, que peut-on avoir à dire? S'il y voit demain qu'il faut se confesser, qu'y peut-on faire encore? Donc le *Missionary Record* fait son devoir et tout son devoir. Il nous donne en outre un résumé des immenses progrès de l'Évangile protestant dans le district. Dans le Nord, dit-il, il n'y a aucun succès; à Montréal, ces succès sont microscopiques; mais au Sud ils sont visibles; il y a bien 150 fidèles! Il est vrai, dit-il, que plusieurs ont été convertis aux États-Unis, que depuis longues années on les prêche et on les paie, ce qui rend moins étonnant ce prodigieux nombre de sectateurs de ... de la bible, c'est plus sûr; car de dire les croyances, c'est difficile sinon impossible. A Ste. Thérèse, proclamée le foyer de la propagande, il y a dans tout le troupeau NEUF membres de l'église, en comptant les femmes et les enfans! Mais aussi pour obtenir un semblable résultat il a fallu des frais énormes, des ministres et des dépenses sans nombre, et on demande de l'argent! C'est là que travaille ordinairement M. Tanner: il mérite assurément qu'on lui fasse un supplément de traitement pour une moisson si abondante dans un si petit nombre d'années; puis ses frais d'huile devront être payés à part, c'est de toute justice. On assure que dans les environs de Ste. Thérèse on a découvert les dispositions les plus heureuses (on ne nous dit pas si on a fait ces découvertes à l'œil nu, ou à l'aide d'un microscope ou d'une longue-vue). Il est vrai que tous ceux qui les ont continuent d'aller à la messe (littéral); mais les dispositions existent, c'est une découverte constatée désormais. A Industry, on a conçu il y a six mois, les plus *belles espérances*: la moisson à un temps indéterminé; mais pour sûr les espérances existent. C'est, nous dit-on, une des parties les plus intéressantes de la mission. Nous le concevons aisément: rien ne doit y troubler les bienheureux missionnaires, et ils peuvent

choisir parmi les *espérances* qu'ils aimeront le mieux. Ils peuvent même rêver qu'ils convertissent, qu'ils ont un troupeau, qu'ils le paissent avec bonheur: il faudrait être cruel pour les troubler dans une félicité aussi inoffensive et qui coûte si peu.

Voilà donc les progrès tant vantés de la propagande protestante au milieu de nous. En vérité, au lieu de progrès ce sont des défaites qu'ils devraient écrire; car ils sont moins riches en sectateurs que l'année dernière. Et c'est pour obtenir de semblables résultats qu'ils consacrent des sommes énormes, des profusions de bibles et de traités hérétiques, que des missionnaires sans nombre se croisent en tout sens, battent tout le pays demandant à toutes les portes l'aumône d'un pauvre apostat! C'est à les faire prendre en pitié; c'est à mettre dans l'âme, au lieu de l'indignation qu'inspire leur audacieuse fourberie, la compassion la mieux méritée. Malheureux spéculateurs que vous êtes, vous prétendez vous cacher sous le masque d'un zèle hypocrite; mais vous ne le pourrez plus longtemps: on voit en vous l'avidé calculateur, et vos promenades propagandistes ne sont qu'un moyen facile d'amasser de l'argent sans travailler. On voit à votre nombre pour un champ si borné que le métier est bon, et il n'y a pas de marchand en banqueroute, de docteur sans pratiques, pour peu qu'il ait perdu la foi, qui ne désire réparer ses désastres en grossissant les rangs de vos missionnaires. Pour peu que vous alliez de ce train vous aurez bientôt plus de ministres que de fidèles, plus d'officiers que de soldats: c'est un si bon métier! Nous ne voudrions que ce fait constaté comme vous avez pris la peine de le faire pour vous combattre et vous prouver ce que vous êtes. Ayez donc le courage d'être d'une église véritable, d'une église qui se respecte, qui forme un corps et qui a des principes. Mais non, ces respectables protestans ne voudraient pas de vous, et vous avez la seule ressource d'invoquer pour patrons les fanatiques des États-Unis qui, ne vous connaissant pas, vous achètent de confiance comme si vous étiez bons à quelque chose. N'est-ce pas que vous êtes bien pitoyables?

Mais quand on voit jusqu'aux plus puissantes et respectables églises protestantes tomber en discrédit, contempler avec épouvante leurs fidèles les yeux tournés vers Rome et sur le point de les abandonner en masse pour aller se jeter dans les bras de cette mère des églises; faut-il s'étonner que ces prédicants sans conviction, sans église et sans consistance ne puissent ni faire de nouvelles dupes, ni conserver celles qu'ils ont faites? Quand on voit le préséisme et ses puissantes doctrines remuer de fond en comble le vieux anglicanisme, faire trembler de frayeur ses sectateurs jusqu'au fond de l'Inde et de l'Océanie, réveiller l'indifférence religieuse des Américains pour qui cependant toutes les religions sont bonnes et qui s'endorment dans un funeste déisme sans soucis de devoirs et de doctrines, n'est-il pas aisé de prévoir que ces faiseurs de religion, ces théologiens et ces prédicateurs improvisés font un métier impossible, et qu'il arrivera un temps où ils ne trouveront pas plus de crédit que des marchands d'orviétan? Et s'il reste en effet quelque peu de raison et d'honneur dans le monde il en devra être ainsi; car le plus simple bon sens et la pudeur la plus commune ne penseront jamais que des banqueroutiers, des marchands de cassonade en déconfiture, des commis sans patrons, des cordonniers sans pratiques et des imbécilles de tous les états reçoivent infuses les vertus et la science nécessaires pour faire des ministres, juste au moment où ils ont besoin d'argent. Cela s'appelle un pis-aller et un métier de charlatans, voilà tout. Et nous ne pensons pas que le nombre des sots soit assez grand pour payer longtemps ces bouffonneries-là.

Encore si l'on savait ce que croient ces milliers de sectaires, si on pouvait dire: voilà une église, une congrégation qui a telle croyance; elle est erronée, hérétique, si vous voulez; mais il y a là une population entière qui en fait profession, qui la définit, et qui y tient comme à la vraie foi; cela vaut mieux encore que l'athéisme. Mais c'est que vous avez des troupes de prédicants, de missionnaires et de colporteurs dans cette incomparable Amérique qui ont, nous ne dirons pas des milliers de croyances différentes, ce serait trop peu, mais qui n'ont au fond aucune croyance, aucun corps de doctrines, et qui prêchent comme notre homme de quai sans s'entendre en aucune façon. Vous êtes à écouter M. Tanner, par exemple, ou quelque autre ministre de l'évangile aussi illustre: survient un individu à mine allongée qui lit une bible et qui prêche toute autre chose que M. Tanner.— Qui êtes vous?—Ministre de Christ et de l'évangile. Ne vous découragez pas, bientôt en viendra un troisième, un quatrième, vingt, cinquante, qui

seront évidemment en contradiction de croyance et d'enseignement et qui tous vous diront qu'ils sont *ministres de Christ et de l'évangile*. Ce qui est certain c'est qu'ils sont ministres protestans, ministres payés par une seule et même société, sans obligation de rien croire et de rien prêcher que ce qu'ils voudront ou ce qu'ils pourront. Certes, *Christ* a là de drôles de ministres et il lui en revient beaucoup d'honneur. Certes, il y a des *évangiles* pour tous les goûts, si on en juge par les sermons de ceux qui s'en disent les ministres.

Il y a quelque tems le missionnaire catholique d'Aylmer voit entrer chez lui un grand Yankee à la face blême et saintement inspirée.—Voulez-vous me permettre de faire une lecture dans l'école de votre congrégation?—Est-ce une lecture sur l'histoire, la géographie, la grammaire?—Non, c'est sur la religion.—Et laquelle? La religion de Christ.—Qui êtes vous donc?—Ministre de Christ et de l'évangile.—Mais il y en a tant qui disent cela et qui ne sont ministre de rien du tout, que vous m'obligerez en me disant ce que vous croyez.—Je suis mormon.—Va pour mormon; mais je ne suis pas obligé de savoir ce que croit un mormon; qu'est-ce donc qu'un mormon?—C'est un homme qui fait profession de croire à la doctrine de Jos. Smith.—Et qu'est-ce que Jos. Smith?—C'est un prophète envoyé par Christ.—Ah, bah! et y a-t-il longtems?—Non, c'est dans ces derniers tems.—Et vous croyez cela vous?—Oui, je le crois et je le prêche.—Alo vous êtes bon et vous avez la foi robuste.—Mais c'est prouvé.—Sans réplique j'en suis sûr, comme votre mission: qui vous envoie prêcher ici?—L'esprit.—Ah! ah! il y a aussi un esprit chez les mormons: vous faites bien de me l'apprendre. Mais comme je crains que tous vos esprits ne gâtent celui de nos petits enfans, vous ferez sagement de n'en pas faire dépense ici. D'ailleurs l'école a des syndics sans la permission desquels aucun autre ministre que le prêtre ne peut y prêcher. Le mormon ne trouva pas là son compte: l'esprit l'avait inspiré à point, et s'il fût parti sans prêcher, il serait mort probablement d'un sermon rentré; il l'avait à la gorge, et il le débita au missionnaire d'un bout à l'autre, ce qui amusa beaucoup ce dernier. Forcé lui fut enfin de regagner son logis médiocrement satisfait. Mais les malinges de l'endroit lui préparaient un ample dédommagement pour le soir. Ils allèrent trouver un ministre méthodiste, grand parleur, et lui dirent: Vous qui êtes un savant s'il en fut jamais venez donc à notre secours tout à l'heure. Nous tenons pour le quart d'heure un grand mormon qui défie tous les ministres méthodistes, présens, passés et futurs.—L'insolent!—C'est une belle occasion de venger votre honneur.—J'y cours. La salle était pleine de catholiques, d'anglicans et d'autres: c'était encore un spectacle gratis, à la bonne heure. Nos farceurs mirent aux prises le mormon avec le méthodiste, et chacun d'abord de souffler le feu de la dispute. Mais bientôt il n'en fut plus besoin; ils se disputèrent si fort et si bien que le jour les surprit prêts à se prendre aux cheveux pour dernier argument: ce fut tout ce qu'il y eut de clair et d'intelligible dans la discussion. Et voilà les farces dont ces prédicans nous donnent si fréquemment le spectacle.

Ce n'est pas une nouveauté que de dire combien les passions sont tenaces dans leurs préjugés, combien il est difficile de les combattre et de les vaincre, combien surtout il est rare de les réduire à avouer leurs torts ou leur défaite. Jamais on n'a raison avec elles; essayer de les persuader, c'est demander à un aveugle de voir et à un sourd d'entendre; mais surtout les prétextes, sous le titre de raisons et d'excuses sans réplique, ne leur font jamais défaut dans ces occasions. On y répondrait cent fois, ou en prouverait la futilité et le néant, qu'ils répareraient à l'instant et plus prétentieux que jamais. Ces réflexions, qui sont banales tant cette vérité est bien connue, nous sont venues à l'occasion des hauts cris que jettent certaines personnes sur notre impardonnable audace à condamner les théâtres. Comme si c'était chose nouvelle que nous ayons faite, comme si nous avions damné d'emblée la ville de Montréal, comme si nous avions dressé des bûchers et brûlé en masse les comédiens! Il n'y a pauvres raisons qu'on ne vienne apporter pour défendre et autoriser son plaisir: les sympathiseurs sont transformés en chevaliers, et ne demandent qu'à poursuivre des païens comme nous qui ne veulent pas aimer les *mémoires du Diable*, qui n'ayons aucun souci de l'honneur ou malheur des comédiens, mais bien de l'honneur et de l'intérêt de notre pays. Les excuses et les prétextes pleuvent en abondance, et chacun est devenu théologien et moraliste à sa façon: il ne manque que des

diplômes pour faire chaque soir de notre théâtre une surbonne et une université. Mais toutes ces raisons-là, toutes ces croisades nous les avons prévues, nous les savions par cœur, et nous vous l'avons déjà dit. Il ne pouvait en être autrement. Pouvions nous attaquer les passions sans qu'elles se révoltassent? C'eût été un miracle, et nous n'avons pas l'habitude de compter sur des miracles pour nos succès. D'ailleurs, qu'avons-nous dit? qu'avons-nous fait? Ce que nous avons dit, c'est qu'il valait mieux garder pour nous et pour nos pauvres notre argent que de le jeter à des comédiens grands ou petits, illustres ou obscurs. Accusez nous d'égoïsme, à la bonne heure; dites que nous préférons le travail et la richesse aux banqueroutes et aux comédiens, et vous aurez raison. Mais alors qui nous condamnera, s'il vous plaît? Qu'avons nous fait? On a pris la peine de nous le dire. Ce ne seront pas nos *sorties furibondes* (comme à la galanterie de les qualifier un homme que nous avons parfaitement reconnu et que nous n'estimons et n'aimons pas moins pour cela) qui arrêteront rien. Au contraire, on sera curieux de goûter du fruit défendu, et nous ferons plus de mal que de bien. Ce serait très malheureux; mais l'accusation même fait notre plaidoyer; car le mal que nous faisons si bien est donc un mal véritable? C'est tout l'aveu dont nous avons besoin. . . . Mais il y a des théâtres partout et vous ne les empêcherez pas.—Donc, selon vous, il faut les approuver en ne s'y opposant pas?—Mais mieux vaut aller là que s'enivrer et fréquenter les mauvais lieux (on a écrit cela).—Mais par hasard vous aurions-nous dit de vous enivrer et de fréquenter les mauvais lieux? Mais n'y a-t-il pas de milieu pour vous entre cela et le théâtre?—Mais il n'y a rien là que de très moral et la religion ne le défend pas.—Nous vous avons donné le plus honnête échantillon de ces moralités là: cela suffit pour ce point. Mais vous nous seulement parlé de religion à ce sujet? et qui vous a donné mission de l'interpréter cette religion dont nous ne vous parlons pas? nous n'avons invoqué que l'intérêt matériel et l'honneur du pays; et c'est en ce sens que nous avons réuni dans une même condamnation toutes les exhibitions quelconques. On a bien voulu le trouver de mauvais goût en dénaturant notre intention et en faisant des rapprochemens que nous n'avons pas fait; comment nous condamner sans cela? il le fallait bien.—Mais vous travaillez en vain, on ne vous écoute pas.—Peut-être: alors, de quoi vous plaignez vous? De votre aveu nous ne saurions troubler vos plaisirs, pourquoi donc vous fâchez vous? nous ne pouvons rien sur votre opinion, qui est toute faite et inébranlable, pourquoi donc trouvez vous mauvais que nous ayons la nôtre? N'êtes vous pas libres de jeter chaque soir votre argent, votre tems, vos applaudissemens etc. aux pieds d'une actrice? Pourquoi trouvez vous impardonnable que nous pensions qu'il vaudrait mieux les employer différemment? Tout est là, n'est-il pas vrai? Vous avez vos plaisirs, et nous faisons notre devoir. Il est fâcheux qu'on ait des motifs de se plaindre de cela.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—On a placé cette semaine, dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Nicolas-des-Champs, un Christ de proportion colossale, peint sur lave de Volvic, par M. P. Perlet. Vue à mi-corps et se détachant sur un fond d'or, cette belle image du Sauveur rappelle ces mosaïques byzantines qui ornent encore plusieurs basiliques d'Italie, et qui ont servi de type à M. Perlet. Cette peinture sur lave, dont bien peu d'essais ont encore été tentés, offre une surface émaillée au feu et par conséquent inaltérable à l'humidité, avantage immense dans notre climat.

ANGLETERRE.

—Le jour de la Fête-Dieu, l'honorable et révérend M. Spencer célébra l'auguste sacrifice de la messe au collège de Sainte-Marie, à Oscott près Birmingham, et donna la communion à quatre autres ministres de l'église anglicane convertis comme lui, à savoir: les révérends MM. Smith, Talbot, Renon et Sparks, qui se préparèrent comme lui à recevoir les saints ordres dans l'église catholique; ainsi qu'aux révérends MM. Connolly et Stanley, dont le premier était ministre anglican et le second ministre dissident. Celui-ci, en entrant dans le bercail de la catholicité, n'a entraîné à sa suite pas moins de trente-huit de ses ouailles. Rien de plus solennel, de plus imposant et de plus touchant; à la fois que cette réunion de sept ministres du protestantisme abjurant leurs erreurs passées et dont l'un, après avoir offert le saint sacrifice, distribuait le pain de vie aux autres.

ECOSSE.

—Il y a une trentaine d'années, les catholiques d'Edimbourg n'avaient qu'un autel, élevé dans une petite salle obscure, située à un quatrième étage, dans le quartier le plus pauvre de la ville. Ce refuge servait à la fois et d'église et d'école: c'était le seul endroit où un prêtre catholique pût s'entretenir avec les fidèles. Aujourd'hui, Edimbourg compte deux belles églises

celle de Sainte-Marie, fondée par Mgr. Cameron, et celle de Saint-Patrice, fondée par Mgr. Carruthers. Il y a, en outre, dans la capitale de l'Ecosse, deux couvens, plusieurs associations religieuses et écoles catholiques.

ARABIE.

Mgr. Julien Hillereau, archevêque de Pétra *in partibus infidelium*, vicaire apostolique patriarcal de Constantinople, pour les fidèles du rit latin, étend sa juridiction sur le côté asiatique du Bosphore et sur les rives de la mer Noire. La population catholique du rit latin est de 10,000 âmes, dont 9,000 à Constantinople, et 1,000 répartis dans les missions qui en dépendent (Salonique, Andrinople, Nicomédie). Il y a 46 prêtres, dont 21 séculiers et 25 réguliers; 9 églises, dont 4 paroisses; 9 oratoires privés, savoir: des Perres de la Terre-Sainte, des ambassadeurs de France, d'Espagne et de Naples, et 4 appartenant à des familles particulières. Il y a 6 communautés religieuses d'hommes: dominicains, 5 prêtres; mineurs réformés, 7; conventuels, 8; observantins, 1; capucins, 3; lazarisites, 8; 1 collège de lazarisites avec 25 élèves et 80 externes; 3 écoles appartenant aux paroisses; 1 maison de sœurs de la Charité; 7 qui ont une école de 200 enfans; 2 hôpitaux pour les pestiférés; 3 hospices nationaux, savoir: Français, Autrichiens et Sardes; une maison de refuge pour les indigens.

Les missions latines qui dépendent du vicariat, sont: 1^o Salonique: 150 catholiques, 3 prêtres lazarisites, 1 école pour les garçons, 1 pour les filles; 2^o Andrinople: 170 catholiques, 2 prêtres, 1 église. Rodosto: 42 catholiques, 1 prêtre, 1 église. Bujukdéré: 419 catholiques, 3 prêtres. Dardanelles: 30 catholiques. Brusse: 46 catholiques. Trébisonde: 46 catholiques. Enos: 33 catholiques; 3^o Nicomédie; 20 catholiques, 15 à Erzeroum, 29 à Ancyre, Sinop, Sanson. Ces catholiques n'ont point de prêtres, mais sont visités quelquefois par des missionnaires que le vicaire apostolique leur envoie, ou ils ont recours aux prêtres arméniens catholiques.

En tout, 1 vicaire apostolique, 46 prêtres, 10 églises et oratoires, 10,000 catholiques.

ÉTATS-UNIS.

On écrit au *Propagateur Catholique*:

MONSIEUR.—L'affaire des bibles brûlées a inspiré à un journal de New-York un article qui nous paraît digne de ce *savant et vertueux* M. Hale, le rédacteur du *Journal du Commerce*, qui l'an dernier s'épanouissait d'aïse et de bonheur, et bénissait Dieu de toute son âme, en voyant les catholiques de la Louisiane, s'imaginait-il, prendre le chemin du protestantisme.

L'auteur de cet article, quelqu'il soit, commence par poser que dans l'examen d'un fait, il est possible qu'un laïque hérétique ait raison, et qu'un prêtre de l'église ait tort (découverte très ingénieuse et tout-à-fait neuve) surtout, dit-il, lorsque les faits doivent être examinés en présence du public, et non derrière les murs épais de l'inquisition.

Ceci me rappelle ces discours fort éloquents, déclamés ou imprimés, où on nous parlait aussi de l'inquisition à la Nouvelle-Orléans. Cette conformité de langage entre les dévots réformateurs de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane, prouverait-elle que ces pieux catholiques de la Nouvelle-Orléans recevaient leurs inspirations des protestants de New-York, ou que les puritains de New-York, s'éclairaient des lumières des frères et amis de la Nouvelle-Orléans?—Peut-être est-ce tout simplement que les uns et les autres ont fait les mêmes cours théologiques, ce qui est bien probable. Il en est un bon nombre dont le dictionnaire de théologie se compose d'une douzaine de mots tels que *jésuitisme, inquisition, superstitions, fanatisme*, et quelques autres semblables. J'en connais plusieurs qui par un heureux emploi de ces mots, se sont fait à bien peu de frais une haute réputation d'éloquence et de savoir.—Les heureux mortels!

L'écrivain protestant avertit *en ami* les prêtres catholiques qu'il existe encore parmi eux quelques mauvaises coutumes qui ne peuvent subsister plus longtemps dans un pays comme celui-ci, et qu'ils seraient mieux d'abandonner une bonne fois, parce que dans ce pays-ci, ajoute-t-il, on n'empêchera jamais le peuple de lire et de penser. N'est-ce pas délicieux?—Dans les autres pays le peuple végète; ce n'est qu'aux Etats-Unis, bienheureux Eldorado de l'intelligence que le peuple sait penser. Ceci me rappelle une anecdote qui n'est point sans signification.

Un seigneur de la cour de Louis XV, était allé en Angleterre, seul pays qui possédait alors le don de la "pensée", car c'est de là qu'elle a été importée chez nos frères du nord, et c'est ce qui fait qu'ils en ont aujourd'hui le monopole. Quand le haut et puissant seigneur fut de retour, eh! bien Monsieur le Duc, lui dit le roi, qu'étes-vous allé faire en Angleterre?—Sire, je suis allé apprendre à penser.—A penser! répartit le monarque avec dédain, à PENSER LES CHEVAUX!—Le calembourg ne valait peut-être pas ceux de M. de Bièvre, mais pour un calembourg de roi, il avait bien son mérite.

Mais quelle sont donc ces mauvaises coutumes auxquelles les prêtres catholiques doivent renoncer?—c'est de détruire même secrètement les bibles;—c'est d'empêcher les serviteurs catholiques de prendre part aux exercices de religion de leurs maîtres protestans;—c'est, ajoute-t-il, dans toute la naïveté de son ignorance, de se faire payer pour tirer les âmes du purgatoire; chose, dit-il, qui ne peut subsister plus longtemps dans un pays aussi éclairé que celui-ci, et chose en effet qui, si elle se pratiquait comme le naïf écrivain l'énonce, nous paraîtrait très ridicule.

Comme le pieux auteur est en train de donner des avis, genre de ministère qui est si facile, il nous prévient que le système du papisme doit être modernisé, pour réussir; c'est-à-dire, que si on retranche la confession; si on établit un Pape pour les Etats-Unis, et qu'on adopte la bible comme seule

règle de foi, le *Romanisme*, qui alors ne sera plus *Romanisme*, aura quelque chance de succès parmi nous.

Ne trouvez-vous pas plaisant, M. le Rédacteur, que tandis que nous avions ici des catholiques qui ne voulaient pas d'évêques, il se trouve des protestans qui demandent plusieurs Papes. Mais tous ces Messieurs sont également conséquents. Pour eux le christianisme est une œuvre humaine, nécessairement perfectible, parce qu'elle est nécessairement imparfaite, comme toute œuvre humaine; ils en concluent qu'on peut l'amender, comme nous allons avoir une convention pour amender ou replâtrer la constitution. Pour nous catholiques, qui croyons que le christianisme est l'œuvre de Dieu, nous pensons qu'il est sorti de ses mains, parfait et formant un tout unique et indivisible. Que Dieu nous garde donc du christianisme revu et corrigé, de MM. Hale et compagnie.

Je pense que de tels articles écrits par des protestans valent mieux en faveur de notre cause, que des volumes entiers de la part d'auteurs catholiques.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, etc.

L'HERMITE DE LA CYPRIERE.

—Le sacrement de confirmation fut administré le dimanche 2 juillet, dans l'église de Saint-Mathieu à Washington, à deux cent trente personnes, dont quatre-vingts étaient des protestans convertis.

Le 15 du mois précédent, le même sacrement fut administré, dans l'église de la Trinité à Georgetown près Washington, à cent treize personnes, dont huit étaient des protestans convertis.

—On lit dans un journal protestant de Philadelphie, le *Presbyterian*.

"M. Bailey, ci-devant ministre de l'église épiscopale (protestante) à Harleux (New-York) a été dernièrement à Oxford et à Rome. L'*Evangelist* dit qu'il a été tellement frappé des beautés du *romanisme* qu'il reviendra dans ce pays prêtre *papist*; et qu'un ministre congrégationnel (presbytérien) est aussi allé à Oxford et suivra probablement M. Bailey jusqu'au bout de sa carrière.

Le *Catholic Herald* donne à ce sujet les explications suivantes:

"Le nom du compagnon de M. Bailey, dans ses études préparatoires au sacerdoce, est George F. X. Haskins, ci-devant ministre épiscopale à Boston et directeur de la Maison de Refuge. Il a été reçu dans le sein de l'église catholique par un prêtre du diocèse de Boston, le révérend William Wiley si nous sommes bien informés, et est allé ensuite à Rome, où il a contribué beaucoup à la conversion de M. Bailey. Subséquentment ils sont allés à Paris et sont entrés au séminaire de Saint-Sulpice, où ils sont à présent. Dans des lettres à leurs amis, ils expriment le bonheur dont ils jouissent dans leur situation actuelle."

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Dernières paroles de sir Charles Bagot.—Nous sommes heureux de pouvoir faire part à nos lecteurs des dernières paroles de feu le regretté Sir Charles Bagot sur les affaires du Canada, prononcées par lui sur son lit de mort et telles que ses conseillers exécutifs à qui elles étaient adressées les ont recueillies. Nous les reproduisons du *Chronicle* de Kingston qui les publie dans son numéro du 12 à la suite d'un obituaire consacré à la mémoire de notre défunt bien-aimé gouverneur par un journal d'Angleterre et que nous n'avons pas assez d'espace pour reproduire aujourd'hui. On se rappellera, ainsi que nous l'annonçons dans le temps, qu'immédiatement après l'installation de notre gouverneur actuel, c'est-à-dire lorsque son prédécesseur venait de cesser de l'être et qu'il ne pouvait plus avoir que des rapports de convenance et dédagés de toute obligation avec les ministres du pays, ceux-ci furent appelés auprès de l'illustre malade, et c'est en cette occasion solennelle que sir Charles Bagot, sentant sa fin s'approcher, leur fit ses adieux et leur adressa ses dernières paroles. C'eût été pour nous, et pour tous les amis du bon gouvernement, un plaisir bien doux de les connaître dès lors, mais elles n'en seront pas moins goûtées, aujourd'hui que la providence nous a doté d'un gouverneur qui peut les entendre avec une satisfaction égale à celle du pays. Elles sont dignes de l'homme qui les prononça, et doivent faire rougir de honte ceux qui eurent la hardiesse de le représenter comme atteint d'aliénation mentale ou d'imbécillité. Jamais peut-être des idées plus justes, plus nettes et plus appropriées aux grands événemens de l'époque n'ont surgi dans l'esprit d'un homme d'état. La déclaration solennelle par sir Charles Bagot qu'il avait la conviction d'avoir rempli son devoir, et que ce qu'il avait fait, il le ferait encore dans de pareilles circonstances, est un trait caractéristique de fermeté, et qui fait tomber à plat tous les contes en l'air, débités par la faction "loyaliste" sur la prétendue faiblesse de sir Charles. Comme de plus longs commentaires seraient inutiles en cette occasion, nous ne voulons pas priver davantage nos lecteurs du plaisir d'entendre et de recueillir les belles paroles de sir Charles mourant.

"Je vous ai réunis, messieurs, pour vous faire mes derniers adieux, et pour vous remercier de la manière la plus publique que je puisse le faire, pour le précieux appui que vous m'avez donné pendant une époque importante de crise politique. Je vous remercie aussi pour la sympathie et la bienveillance que vous m'avez témoignée au milieu de mes angoisses; par ce moyen les affaires publiques ont pu avancer, et l'attention la plus entière être accordée aux intérêts du pays, sans me charger que du trouble le plus minime possible. Ceci m'a été d'un grand soulagement personnel. Messieurs, je m'étais rendu garant à la mère-patrie de la ferme loyauté de ce pays; et

J'ai le plus grand plaisir de reconnaître que vous-mêmes, messieurs, et le pays, avez amplement justifié la garantie. S'il en eût été autrement je serais descendu au tombeau avec la réputation d'un insensé. Telles que sont les choses, je sens que je n'ai rien dont je doive me repentir ; tout ce que j'ai fait, je le ferais encore sous de semblables circonstances. Nous ne sommes que des instruments entre les mains de l'Être-Suprême, et ne pouvons prévoir les desseins de la Providence ; mais mon jugement est fort de la conviction que ce que nous avons fait, sera par la suite, prouvé être ce qu'il y avait de mieux à faire. Il peut y avoir des individus qui soient désappointés de la marche qui a été suivie ; qui pensent que d'autres mesures auraient été préférables, et qui nous reprochent et à vous et à moi ce que nous avons fait sous la dictée de nos consciences. Je ne le puis empêcher.—Je le regrette, et leur pardonne leurs injures. Je n'étais pas ici pour leur plaire, ni pour plaire à aucune coterie par le sacrifice des principes constitutionnels. Je le répète, je me réjouis de tout ce que j'ai fait, et me chagrine seulement de ce que je n'en ai pu faire davantage. Je cesse d'être votre gouverneur, et vous laisse le soin de défendre ma mémoire, ce que vous ne sauriez mieux faire qu'en vous prévalant de la position que nous avons gagnée, pour pousser vers sa consommation par tous les moyens à votre disposition, l'œuvre que nous avons commencée, et que nous avons acheminée jusqu'ou les circonstances nous l'ont permis. Et je me félicite de la pensée que votre tâche sera d'autant plus aisée, que je suis remplacé par un homme dont les dispositions sont semblables aux miennes, mais dont les talents sont plus grands."

Ménervé.

GUYANE ANGLAISE.

—On lit dans le *Moniteur Parisien* : Plusieurs des colonies que l'Angleterre possède dans l'Inde-Occidentale paraissent depuis quelque temps en proie à un mauvais esprit. Des faits de la nature la plus grave viennent de se passer à Démérara. La majorité de la législature locale est en révolte ouverte avec le gouverneur. Celui-ci, pour briser la résistance qui se manifestait, a fait expulser de l'assemblée quelques-uns des chefs de cette majorité. Mais cet acte n'a fait qu'exciter l'effervescence de la chambre. Le budget a été refusé. D'un autre côté, les membres expulsés ont été réélus par acclamation dans les collèges électoraux. Ce qui se passe est exactement semblable aux événements dont le Canada a été le théâtre sous l'administration de lord Durham, avec cette différence pourtant, qu'au Canada le gouverneur pouvait s'appuyer sur un parti de *loyalistes* qui ne paraît pas exister à Démérara. Le gouverneur de la dernière colonie vient de demander à Londres des instructions sur la conduite qu'il doit tenir dans les circonstances critiques où il se trouve.

FRANCE.

—M. de Castellane, si avantageusement connu par ses goûts littéraires, poursuit avec succès son grand projet, celui de l'établissement d'une académie composée de quarante femmes les plus célèbres dans la république des lettres. M. de Castellane avait beaucoup de difficultés à vaincre : la première difficulté était dans le choix des académiciennes. On ne saurait se faire une idée exacte du nombre considérable de femmes et de jeunes et vieilles si es dispersées dans tous les quartiers de Paris, qui sont vouées au culte des Muses. La quantité de vers très bien rimés que chaque jour ou chaque nuit voit éclore passe toute croyance. Malheureusement le vers, vu son abondance, est peu recherché, et il n'y a point de libraire qui ne frémisse lorsqu'une de ces dames lui présente son recueil de poésies descriptives ou sentimentales. D'ailleurs, les titres sont épuisés. Nous avons eu les chants du Nord et du Midi, les soupirs de la Bretagne, les larmes de la Province, les gemissements de la Normandie, les feuilles du printemps et de l'automne, les fleurs, les papillons, les oiseaux ; il est presque impossible de trouver un titre assez neuf pour piquer la curiosité publique et figurer avec avantage dans un cabinet de lecture.

Au milieu de cette détresse poétique, l'idée de M. de Castellane est très heureuse en ce qu'elle ouvre un débouché aux produits de ces Muses infortunées. Ce qu'on ne voudrait pas lire, on viendra l'entendre dans les assemblées publiques de l'académie des femmes, et toutes pourront successivement présenter à un public favorablement disposé leurs titres de gloire. L'esprit de rivalité est peut-être à craindre, mais il sera contenu par un règlement. On assure même que ce règlement est déjà fait, et qu'il a été approuvé à l'unanimité, dans la première assemblée des quarante qui s'est tenue dernièrement à l'Athénée des arts. Des témoins dignes de foi, prétendent que ces dames parlaient chacune à son tour ce qui n'arrive pas toujours, dit-on, dans d'autres académies.

Au reste, cette académie distribuera des prix de poésie et d'éloquence. Les jeunes poètes seront seuls admis au concours, et il faudra, avant de recevoir le prix des belles mains de la présidente, prouver qu'on n'a pas passé l'âge de trente ans ; cette clause est de rigueur ; car ce sont pas de vieux concurrents que ces dames veulent récompenser, elles supposent avec raison qu'on ne doit de pareils encouragements qu'à la jeunesse. Les visites, les sollicitations, les mines, les millades seront expressément défendues. On a trop d'exemples de ce genre de séduction.

Il y aura des prix pour les actes de vertu. La commission chargée de l'examen sera composée des académiciennes les plus âgées, ayant l'expérience du monde et habiles à démêler les ressorts secrets des actions humaines ; il sera difficile de les tromper. On s'occupera, dans la prochaine séance, de la nomination de Mme. la directrice et de Mme. la secrétaire perpétuelle. M. de Castellane, en sa qualité de fondateur, sera président honoraire. L'au-

torisation nécessaire a été demandée à M. le ministre de l'instruction publique.

ALGERIE.

Un combat en Afrique.—Nous empruntons, dit le *Courrier des Etats-Unis*, à une correspondance du *National* les dramatiques détails d'un combat de cavalerie livré le 23 mai, et qui est l'un des plus beaux faits d'armes de la longue guerre d'Afrique.

Lorsque la cavalerie mise à la poursuite des Arabes par le général Gentil, après avoir traversé l'Oued-Ménassla, atteignit la queue du convoi de l'ennemi qui fuyait sur trois colonnes. M. le commandant Walsin dirigea deux escadrons de spahis et le 1er escadron du 2me de chasseurs commandé par le capitaine Daumas, sur chacune de ces trois colonnes, laissant le capitaine Favas en réserve avec le 5me escadron.

Au bout d'une heure, les spahis ramenèrent un nombreux troupeau, en soutenant avec vigueur une vive fusillade. M. le commandant Walsin fit alors sonner le ralliement ; mais le 1er escadron de chasseurs n'étant plus en vue, le capitaine Favas envoya un peloton du 5me escadron commandé par le sous-lieutenant de Bruchard pour reconnaître sa position. A 300 pas de son point de départ, ce peloton fut reçu par un feu bien nourri d'hommes à pied. Le capitaine Favas vint immédiatement rallier le sous-lieutenant de Bruchard, et partit avec le 5me escadron à la recherche du 1er.

Arrivé sur un point culminant, le capitaine Favas aperçut à une lieue cet escadron, composé de 50 chevaux, enveloppé par 7 ou 800 arabes, et se défendant héroïquement. Le voir et voler à son secours fut l'affaire d'une seconde. Aussitôt que l'escadron cerné aperçut celui qui venait à son secours, il fit sonner la charge, sonnerie répétée à l'instant par l'escadron arrivant. La charge s'exécute, la trouée est faite, la jonction a lieu ; mais le cercle ennemi, qui s'était rompu sous l'impétueuse bravoure des deux escadrons, se reforme derrière eux, accru par l'arrivée de 200 cavaliers, et leur coupe toute retraite.

Pendant une heure, nos chasseurs se défendent comme des lions ; mais plusieurs tombent morts ou blessés grièvement. La position n'était plus tenable. Le capitaine Favas le comprit, et, de l'avis de tous les officiers, il résolut de s'emparer d'un mamelon isolé à 500 pas du lieu de l'action. Il fallait arriver à ce but par tous les moyens possibles. Deux charges sont exécutées en avant et en arrière ; mais nos deux escadrons, enveloppés de toutes parts, gagnent peu de terrain. L'ennemi saisit leur intention ; il veut y porter obstacle. Un parti de réguliers part au galop pour se rendre maître de la position ; mais nos hommes savent que l'occupation de ce mamelon est pour eux la vie ou la mort ; ils chargent à fond, arrivent sur les hauteurs mêlé avec les réguliers, les sabrent et les repoussent. Vingt de nos plus braves font un retour offensif, et, pendant que l'ennemi rétrogradait sous leurs coups, les fractions des deux escadrons se rallient. A l'ordre de leur chef, tous les chasseurs mettent pied à terre et forment un carré dont le centre sert d'asile à leurs camarades blessés.

En ce moment déjà si critique pour nos soldats, un des principaux chefs de l'ennemi arrive, enseignes déployées, avec un nouveau renfort de 300 réguliers, et est reçu par une immense acclamation de la bande ennemie. Un premier assaut est livré sur notre position ; plusieurs des nôtres restent sur le carreau ; mais l'ennemi est mis en fuite. Alors, pour donner moins de prise aux hales arabes, le capitaine Favas donne l'ordre que chacun se jette à plat ventre, le fusil d'une main, le sabre de l'autre et le pistolet à la ceinture : il recommande le plus profond silence, et surtout qu'on ne tire qu'à bout portant, car les cartouches commencent à manquer. Les Arabes tentent un second assaut : ils arrivent à une petite distance de nos soldats ; mais le silence de mort qui règne les étonne ; ils nous assaillent à coups de pierre pour provoquer un mouvement qui leur permette de nous ajuster. Mais tout reste immobile, et l'ennemi effrayé recule de nouveau. Les chefs ennemis se réunissent, se consultent ; deux escadrons de réguliers mettent pied à terre et se dirigent, drapeaux en tête, vers notre position. Mais le capitaine Favas venait d'apercevoir, par une échancrure de terrain, les drapeaux de notre allié Kabour-ben-Mockly ; il communique cette nouvelle à sa troupe, qui la reçoit par des cris de joie, tandis que, par une heureuse inspiration, le trompette Anougère, de service auprès de lui, sonne en fanfares l'air bien connu : "La victoire est à nous."

Pendant l'ennemi continue sa marche offensive ; il arrive sur nos hommes, qui, à un signal donné, se lèvent et font sur lui un feu à bout portant. En ce moment, les drapeaux du brave Kabour-ben-Mockly, notre allié, flottaient sur la colline ; nos chasseurs, le sabre à la main, se lancent au pas de course sur les réguliers, qui cèdent définitivement la place. L'arrivée d'un bataillon du 32me de ligne acheva la défaite de l'ennemi.

Tous nos blessés furent rapportés au camp où nos escadrons furent reçus en triomphe par leurs camarades des autres régiments, témoignage de vive sympathie dont ils conserveront le souvenir.

Ce combat a duré trois heures, pendant lesquelles 135 chasseurs d'Afrique ont tenu tête à 1,500 cavaliers arabes, résistance héroïque due à l'énergie des officiers et sous-officiers, à la bravoure et à l'intelligence des soldats donnant ou recevant la mort en silence. Sur 8 officiers présents, 6 ont été blessés. M. Daumas, capitaine, a reçu un coup de feu et un coup d'yatagan, (son cheval a été tué) ; M. Lacazes, lieutenant, deux coups de feu à la tête ; de Bruchard, sous-lieutenant, deux coups de feu à la hanche (son cheval a été tué) ; Vidal, sous-lieutenant, un coup de feu à la jambe ; Denoue, sous-lieutenant, deux coups de feu qui ont contusion la peau et tué

son cheval ; de la Coccardière, un coup de sabre sur la figure : 2 sous-officiers, 2 brigadiers, 10 chasseurs ont été tués, et 25 sous-officiers ou chasseurs ont été blessés en faisant des prodiges de valeur.

— On lit dans une correspondance particulière d'Alger, du 15 juin : Dimanche dernier à eu lieu, allée d'Orléans (Jardin Marengo), un concert au profit des orphelins ; il avait attiré l'élite de notre population civile et militaire : la recette a dû être bonne. Au milieu du concert, quatre condamnés ont paru à l'orchestre et ont chanté des couplets faits par l'un d'eux, et intitulés : *Adieux à St. Ferdinand, par les condamnés au boulet, fondateurs de ce village.* Voici les trois derniers couplets :

Reine de France, auguste souveraine,
Mère d'un fils, l'appui de ces contrées ;
Ton nom béni soulage notre peine,
Ce nom toujours présent à nos pensées....
Reine de France, oui, ton âme attendrie
Nous garantit un prompt soulagement....
Allons fonder Sainte-Amélie,
Belle comme Saint-Ferdinand !

Allons, amis, défricher l'autre terre,
Pour que bientôt, en surgisse un hameau
Portant le nom d'une reine bien chère,
Qui des vertus nous offre le tableau.
De Ferdinand, ô mémoire chérie,
D'un triste oubli ne crains rien maintenant...
Allons fonder Sainte-Amélie,
Belle comme Saint-Ferdinand !

Un soir assis au sein de sa famille,
Un bon vieillard lui dira : Ces hameaux,
Ces bois, ces prés, notre vigne fertile,
De condamnés sont pourant les travaux... ;
Guidés au bien par un noble génie,
Pour racheter les erreurs d'un moment,
Ils ont fondé Sainte-Amélie.
Ils ont fondé Saint-Ferdinand !

Saint-Ferdinand est tout à fait terminé, il est prêt à recevoir ses colons qui seront dans une position agréable et salubre.

Sainte-Amélie est en voie de construction ; trois quarts de lieue séparent les deux établissements. On voit avec plaisir à Sainte-Amélie une source abondante, à l'ombre de sept palmiers, dont l'origine remonte peut-être aux Romains, qui ont encaissé la source.

— Il y a de grandes émigrations d'Espagne pour le nord de l'Afrique. Quatre barques chargées de passagers sont arrivées à Alger, de quatre points différents : de Malaga, d'Alicante, de Barcelone et de Valence.

INDÈS.

— Une lettre de Benguelour parle d'une ambassade chinoise qui serait arrivée à la cour du roi d'Ava et de Pégou, au commencement du mois de mai. Cette démarche de l'empereur de la Chine auprès des ennemis belliqueux des Anglais, n'est point un fait sans importance.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

— On écrit du port d'Akaroa (Nouvelle Zélande,) le 22 février 1843 :

« La corvette française *l'Allier*, commandée par M. Lavaud, a quitté la Nouvelle-Zélande pour retourner en France, le 22 du mois dernier. Elle doit toucher à la baie des Iles, à Taïti, aux Marquises, à Lima. Le capitaine Lavaud est remplacé par le capitaine Bérart, commandant de la corvette le *Rhin*.

« Depuis quelque tems des bruits couraient que les Anglais devaient prendre possession, au nom de leur gouvernement et en vertu du droit de souveraineté qu'ils ont proclamée sur la totalité des Iles de la Nouvelle-Zélande, du port d'Akaroa et du territoire occupé par la colonie française.

« Le 2 février, M. Lhortlane, nommé gouverneur colonial, est arrivé sur le brick *Victoria*, et, après des pour-parlers assez longs avec le commandant de la station française, le pavillon anglais a été arboré le 9. M. Shortland n'étant porteur d'aucune instruction régulière de son gouvernement, M. Bérart a cru devoir protester contre cette prise de possession et attendre des ordres du gouvernement français pour partir. Copie de sa protestation a été envoyée en France par le navire balaisier *l'Aglée*.

« En arborant le pavillon britannique, le nouveau gouverneur colonial a donné connaissance de l'ordonnance qui fait défense aux navires étrangers de faire la pêche de la baleine en deçà de trois milles des côtes de la Nouvelle-Zélande ; la juridiction française est abolie et les colons français sont soumis à la loi anglaise ; les propriétés françaises sont reconnues et respectées les bâtimens français seront visités par la douane anglaise, et les marchandises seront soumises au tarif des autres ports de la Nouvelle-Zélande ; 5 pour 100 *ad valorem*, 15 pour 100 sur les vins, et 6 fr. 25 c. par gallon d'eau-de-vie. M. Robinson est maintenant premier magistrat d'Akaroa, et M. Cooper a été nommé collecteur des douanes.

« Le 16 février, les Français ont adressé au commandant Bérart une protestation par laquelle ils déclarent ne vouloir reconnaître d'autre autorité que celle de la France, jusqu'à ce que le gouvernement français leur ait fait connaître officiellement les arrangements survenus entre ces deux pays, à la suite desquels le pavillon britannique a été arboré. Cette protestation, faite dans les termes les plus convenables, sera probablement bien accueillie du

gouverneur colonial. Rassurés pour la possession de leurs propriétés, les Français espèrent maintenant que leur gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour les garantir contre toute espèce de tracasseries de la part des agens anglais. »

OCÉANIE.

— On écrit de Brest :

« Le navire de commerce le *Robert-le-Diable*, affrété par le gouvernement, est parti le 11 de ce mois du port de Brest avec des troupes, à la destination des établissemens français de l'Océanie.

« La frégate le *Churle*, commandée par M. Pénaud, capitaine de vaisseau, ne tardera pas à effectuer son départ pour les mêmes parages. »

MEXIQUE.

— Le navire à vapeur mexicain *Petrila*, capitaine Longhead, est arrivé le 16 au soir en cinq jours de Vera-Cruz. Nous avons reçu nos journaux de Mexico jusqu'au 22 du mois dernier.

Les commissaires du Yucatan, nommés pour régler avec le gouvernement suprême les moyens de mettre fin à la guerre, sont arrivés à Mexico le 18.

Le *Siglo*, du 18 juillet, annonce que, par un courrier extraordinaire, on a reçu la nouvelle qu'une expédition de Texiens, forte de 1000 hommes, et renforcée par un millier d'Américains *sympathiques*, se dirige sur le Nouveau-Mexique.

Le *Diario*, du 19, confirme cette nouvelle, et parle d'un malheur arrivé à un parti de Mexicains, commandés par l'alferéz Dn. Ventura Lobato.— On lit, dans une communication de M. le général Armijo, cette phrase : « Ce malheureux événement a compromis le succès de nos armes, et pour y obvier, j'ai réuni à mes troupes tous les partis du *ciboleros* avec lesquels je marcherai contre l'ennemi avec toutes les précautions et la lenteur nécessaires. »

La feuille officielle, en donnant avis de cette nouvelle invasion des Texiens, annonce que, dans le département du Nouveau-Mexique, un faible détachement d'habitans armés, qui s'était avancé jusqu'au Rio-Napeste, avait été surpris et enveloppé par des Américains soi-disant Texiens, lesquels, suivant les uns, s'étaient internés pour piller les caravanes, et, suivant les autres, pour envahir le Nouveau-Mexique.

Les généraux Armijo et Monterbe réunissent toutes leurs forces pour marcher au secours des départemens menacés.

« Si ces envahisseurs sont Texiens, ajoute le *Diario*, l'armistice convenu n'aura son exécution à leur égard qu'autant que cette troupe se retirera à l'instant ; si, au contraire, ils ne sont pas du Texas, le gouvernement suprême de la république exigera de Houston une déclaration explicite qui mettra à même de réclamer près de qui de droit contre ces nouveaux attentats, commis en pleine paix, et quand des traités solennels garantissent nos relations amicales avec les nations étrangères. »

(Abeille du S)

VARIÉTÉS.

Un puriste—Dans les premières années de la restauration, sept ou huit jeunes gens, qui faisaient dans les journaux du temps leurs premières armes littéraires, se réunissaient chaque soir au café des Arts, du Coq-Saint-Honoré, et là, dans le petit cabinet du fond, conspiraient à coups d'esprit et d'épigrammes contre la politique et l'ennui. Le temps a marché et l'ambition a gagné tous ces hommes, si insoucieux à vingt ans. Tous ont pris position, qui dans les lettres, qui dans l'administration ; celui-ci est à l'Académie, celui-là dans une préfecture ; l'un occupe une chaire au Collège de France, l'autre siège aux conseils du roi.

Un homme s'était introduit au milieu des joyeux clubistes, parmi lesquels il tranchait par son âge, par sa gravité, et par le sérieux qu'il apportait à toutes choses. C'était un grammairien célèbre, le père Blondin, qui a laissé au café des Arts des souvenirs si comiques de colère grammaticale. Le père Blondin avait des antipathies furibondes contre certains hommes, et surtout contre l'un de nos premiers poètes contemporains, M. Casimir Delavigne ; il avait découvert *trente sept* fautes de français rien que dans les deux premiers vers du *Paris*.

Le plus grand plaisir des jeunes habitués du café des Arts, était de faire enrager le père Blondin qui enrageait facilement. Combien de fois l'auteur de cet article l'a vu grincer des dents, faire grimacer sa figure de singe, et briser sur le marbre son verre à bière pour l'omission d'un imparfait du subjonctif ! Un soir, l'un des plus hardis de la bande ayant risqué ce formidable cuir : *je leur-z-ai-dit*, le père Blondin fut pris d'une telle fureur, que l'on fut obligé de le débarrasser de sa cravate et de lui jeter de l'eau à la figure ; le malheureux allait suffoquer.

Il est mort cet honnête père Blondin ; j'ignore de quel accident ; je suppose que c'est de quelque chose comme un *que retranché*.

Ceux qui ont connu le père Blondin auraient cru aujourd'hui à un miracle de résurrection en assistant à l'audience de police correctionnelle. Même figure, même tenue, même toilette débraillée, et surtout même manie. Ce sosie de notre original du café des Arts a nom Jallabert, et aux questions que lui adresse M. le président, il répond être professeur de belles-lettres, membre de toutes les sociétés philologiques de France.

M. le président.—Vous êtes prévenu de voies de fait envers le sieur Ricard.

Le prévenu.—Vous allez Pentendre le sieur Ricard, et vous m'en direz des nouvelles.

Le sieur Ricard.—Je suis portier de la maison où demeure monsieur, et le propriétaire m'avait dit.....

Le prévenu.—Propriétaire, malheureux! propriétaire!..... Je te l'ai déjà dit vingt fois.

Le portier.—Le propriétaire m'avait dit de donner à monsieur sa quittance ou son congé s'il ne payait pas, vû qu'il doit trois tertnes. Quand j'ai vu monsieur rentrer, je suis été prendre la quittance dans mon *ormoire*.

Le prévenu.—J'ai été, misérable!..... Armoire, bourreau! c'est intolérable!.....

Le portier.—Alors monsieur m'a envoyé au diable en me disant qu'il n'avait pas d'argent pour le quart-d'heure..... Alors je lui ai donné le congé; vu que le propriétaire m'avait bien recommandé que je lui donne...

Le prévenu.—Que je lui donnasse... donnasse, entends-tu... malheureux?

Le portier.—Alors, il s'est mis dans une fureur que je ne veux pas vous dire: il m'a pris au collet, m'a battu, et en gesticulant, il a tout cassé dans mon logement.

M. le président.—Qu'a-t-il cassé?

Le portier.—Mon nez d'abord, qui était gros comme une pomme de terre, et puis le bustre de Voltaire et de son camarade Jean Jacques, et puis le carreau de mon *vagista*.

Le prévenu.—Vasistas, infâme... Je vais défaillir... donnez-moi du vinaigre...

M. le président, au prévenu.—Répondez. Convenez-vous avoir porté des coups au plaignant?

Le prévenu.—Vous venez de l'entendre!... Avez-vous jamais ouï cuirs plus échevelés?

M. le président.—Répondez donc à ma question.

Le prévenu.—Eh! monsieur, je n'en sais rien..... Quand j'entends ainsi habiller notre beau langage, je ne sais plus ce que je fais... Je suis comme un homme ivre... J'ai des attaques de nerfs... Tenez, si j'avais été près de lui tout-à-l'heure, je l'aurais étranglé, malgré le respect que j'ai pour la justice et pour vous, messieurs, qui la rendez.

M. le président.—Votre conduite a été de la dernière brutalité envers cet homme.

Le prévenu.—Le moyen de se contenir en présence de cet horrible patois!..... J'aimerais mieux entendre limer une scie, ou des griffes de chat se promener sur une vitre.

Le tribunal condamne M. Jallabert à 50 fr. d'amende et à 30 fr. de dommage-intérêts envers le sieur Ricard, partie civile.

M. Jallabert.—Au moins je suis condamné en bon français. *G. des Trib.*

Les malheurs de Cugnier.—Cugnier et Lemièrè prennent place sur le banc de la septième chambre. Cugnier s'écrie aussitôt: Allons, vrai! nous avons eu des malheurs.

L'audiercier Guillaume.—Taisez-vous.

Cugnier d'un air désespéré.—Oh! que oui, que nous en avons eu des malheurs.....

L'audiercier Guillaume.—Silence!

M. le président aux prévenus.—Vous avez, dans la soirée du 11 juin dernier, vers onze heures, tenté de désarmer le factionnaire de la grille du Palais-de-Justice. C'est là un fait fort grave.

Cugnier.—C'est vrai... Mais sans notre malheur... Oh! que oui, que nous en avons eu!

M. le président.—Quelle excuse avez-vous à alléguer? Je dois dire que tous les renseignements qui ont été recueillis sur votre compte sont excellents, que vous êtes des ouvriers laborieux et honnêtes. Aussi le Tribunal en est-il à se demander quelle a pu être la cause de votre conduite?

Cugnier.—Eh! mon Dieu! la cause de tout... la boisson! Et puis nous avons eu du malheur, vrai! Tenez je vais jouer avec vous cartes sur table; à quoi ça servirait-il de faire la malice? Nous avons eu du malheur... *n, i, ni*, c'est fini... faut s'exécuter. Lemièrè et moi, nous venions de voir faire un tour de barrière; c'était un lundi, le jour des bons enfants! Nous avions pas mal soiffé du petit picton à huit, au Moulin de Beurre, chez la mère Sagnet: il faisait si chaud! la vérité est que nous étions un peu *pafs*.

Une voix dans le fond de l'auditoire.—Le v'là le malheur!

Cugnier.—Nous descendons la rue Saint-Jacques en brossant un peu les murs... c'est bon; nous prenons le pont de l'Hôtel-Dieu par le beau milieu, pour ne pas voir l'eau, c'est encore bon! Arrivés devant le Palais-de-Justice, je ne sais pas ce qui nous a pris, mais nous sommes tombés tous deux sur le factionnaire... c'était pas pour le désarmer, le pauvre cher homme! Qu'est-ce que nous aurions fait de sa clarinette de cinq pieds?

Si nous sommes tombés sur lui, c'était pour nous appuyer... tout bonnement.. parce que nous ne pouvions plus nous tenir! Le municipal a cru que nous en voulions à sa peau.. il cria à la garde! En v'là du malheur, hein?.... La garde arrive! Quand nous la voyons, dam! ça nous dégrise un peu! Je dis à Lemièrè: "Tiens.... le Prado est en face! Enfilons-nous dans ce corridor-là! Il y a une porte qui donne sur le quai aux Fleurs! Nous sommes sauvés!" Nous v'là dans le Prado!... Mais bernique! La porte du quai aux Fleurs était fermée! Nous étions dans une véritable souricière!.... Et nous avons été pincés! C'est pas du malheur ça, hein?

M. le président.—C'est sans doute la première fois que vous paraissez en justice?

Cugnier.—Pardine! Et sans cette maudite porte du quai aux Fleurs!... Avouez que nous avons eu du malheur; avouez-le, na!

Cugnier et Lemièrè sont condamnés chacun à quinze jours de prison et aux dépens.

Cugnier.—Dis donc, Lemièrè! Quinze jours de cage à Sainte-Pélagie! Et on dira encore que nous n'avons pas eu de malheur.

L'audiercier Guillaume.—Silence!

La reine Victoria et son frère moricaud Denny.—Nous lisons dans les journaux anglais que les documens qui concernent l'expédition envoyée par le gouvernement pour explorer le cours du Niger, ont été dernièrement communiqués au parlement; parmi ces documens se trouve un rapport adressé au conseil d'amirauté par le capitaine Tucker, qui y rend compte de sa mission près du roi Denny, des bords de la rivière Gaboon. Il y est dit que Sa Majesté paraît on ne peut plus satisfaite des témoignages de respect qui lui ont été offerts par le capitaine, ainsi que des nombreux saluts que celui-ci a fait tirer en son honneur; mais qu'il a été cruellement déçu relativement aux présents envoyés par la reine d'Angleterre, et qui se composaient uniquement d'une médaille et d'une chaîne d'or. Sa Majesté noire a exprimé son mécontentement dans la lettre qui suit, et dont nous ne pouvons reproduire le style ni les expressions tout-à-fait barbares.

"*A la reine d'Angleterre.*—Sœur, moi le roi Denny de Sandy-Point, sur la rivière Gaboon, je vous embrasse pour les choses que vous m'avez envoyées par le capitaine Tucker, de votre vaisseau de guerre *Wolverine*, et qui m'ont été jetées aujourd'hui en grande cérémonie, ce qui me plaît beaucoup. Le roi Denny a eu considérablement de plaisir à sauver les gens de la reine, appartenant au *Lynx*, ce qui lui a coûté \$120, qu'il donne de grand cœur à la reine. Le roi Denny désire infiniment être le frère de la reine et il éprouverait beaucoup de satisfaction à penser que la reine ne laissera pas venir les bâtimens espagnols pour chercher des esclaves, et qu'elle enverra tout plein de vaisseaux anglais pour faire le commerce de l'ivoire, de la gomme, de la cire, du bois de teinture et de l'ébène. Le roi Denny désire que sa sœur lui envoie un grand habit avec des épaulettes, une veste et des culottes sur lesquelles il y ait beaucoup d'or; un chapeau à cornes avec de l'or et des plumes, une épée et son ceinturon avec beaucoup d'or; de plus, deux chaises berceuses;—ce faisant le roi Denny souhaite à la reine le bonjour et une bonne santé. Le roi Denny est très enchanté d'apprendre que la reine a un bon mari....."

Et le roi Denny a fait une croix, attendu qu'il ne sait pas écrire.

Avertissement pour se faire enterrer.—On a affiché dernièrement à la porte d'une église, dans le comté d'Hertfordshire (Angleterre) et lu à l'église un avis conçu en ces termes: "Il est porté à la connaissance du public qu'à l'avenir il ne sera plus enterré dans ce cimetière d'autres personnes que celles qui vivent dans cette paroisse. Ceux qui désirent se faire enterrer sont priés de s'adresser au clerc de la paroisse."

AVIS A MM. DU CLERGE.

A VENDRE par la Soussigné, 15 pièces de LAWN DE TOILE pour Surplis et Aubes, très-fin et bien transparent. Cette marchandise est nouvelle en ce pays.

Montréal, 15 août 1843.—4f

No. 134, Rue Notre-Dame.

A VENDRE A CE BUREAU

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 15 sols.

EN VENTE A CE BUREAU,

LE PETIT MANUEL

DE L'ARITHMETIQUE

du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROLON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente, 7½d.

Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.

Chaque insertion subséquente, 10d.

Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.

Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE. DE L'EVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.